ART. 27 N° II-2761

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

Nº II-2761

présenté par

M. Odoul, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet,
M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz,
Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout,
Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier,
M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli,
M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis,
Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet,
M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux,
M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé,
Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc,
M. Rancoule, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck,
M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Médias, livre et industries culturelles »

ART. 27 N° II-2761

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Presse et médias	0	100
Livre et industries culturelles	100	0
TOTAUX	100	100
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à alerter le Gouvernement sur le désintérêt des jeunes pour la lecture.

Les jeunes lisent de moins en moins. Une étude menée par le Centre national du livre sur 1500 jeunes Français âgés entre 7 et 25 ans indique que malgré un intérêt toujours présent pour la lecture "loisirs" chez les enfants, le décrochage à l'adolescence est bien réel.

La lecture "loisirs" décline chez tous les interrogés après 12 ans et l'entrée au collège. En cause, le temps passé devant un écran qui est bien supérieur à celui consacré à la lecture. En moyenne, les 7-19 ans lisent 3h14 par semaine mais passent 3h50 par jour devant un écran. Là aussi, le point de bascule se situe au collège et progresse continuellement jusqu'à l'entrée dans la vie active.

Les écrans sont omniprésents dans la vie des jeunes, et même des enfants. Les confinements n'ont d'ailleurs pas nécessairement incité les jeunes à lire plus. Toujours selon le Centre national du livre, si plus d'un tiers des jeunes affirme avoir lu davantage, ils ont majoritairement regardé des séries, joué aux jeux vidéos et utilisé leur smartphone.

Dernière donnée intéressante, 47% des jeunes interrogés déclarent "faire autre chose en même temps qu'ils lisent", comme envoyer des messages ou être sur les réseaux sociaux.

À l'ère du numérique où les jeunes ont accès de plus en plus tôt aux smartphones, tablettes et télévision, il est primordial de les inciter à lire régulièrement. La lecture est nécessaire dès le plus jeune âge pour le développement d'un esprit critique, enrichir son vocabulaire, et stimuler le cerveau.

Il est nécessaire d'inciter les jeunes à la lecture et d'encourager le plus possible la promotion du livre.

Ainsi, convient-il d'abonder de 100 euros les crédits de l'action 01 « Livre et lecture » du programme 334 « Livres et industries culturelles » en diminuant du même montant les crédits de

ART. 27 N° II-2761

l'action 07 « Compagnie internationale de radio et télévision (CIRT) » du programme 180 "Presse et médias".